

Des 4 coins du village



Feuillet d'Informations de Horgues – Mai 2010 – n°7

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Les beaux jours arrivent et en ce début mai nous vous présentons le septième numéro de notre feuillet d'informations.

Le premier trimestre de l'année a été consacré à la préparation du budget de la commune (voir article ci-contre) et celui de l'intercommunalité.

Cette année encore, nous n'augmenterons pas les taxes communales (habitation, foncier bâti, non bâti). La réforme de la taxe professionnelle changeant les règles de fonctionnement, nous aviserons l'an prochain des ajustements à considérer.

Nous avons budgétisé cette année 285 000 € d'investissements nouveaux (lire page 3).

Les travaux de rénovation de la salle du conseil municipal et des mariages seront terminés courant juin. Ce nouveau lieu permettra également d'accueillir des expositions d'artistes locaux.

Les façades Nord et Est de la mairie ont été entièrement repeintes bénévolement : que toutes les personnes qui ont participé à cette action se trouvent remerciées pour leur geste dont toute la collectivité se trouve gagnante.

Les travaux de construction de la salle des fêtes débuteront comme prévu fin 2010 pour une inauguration espérée premier semestre 2011. Les études pour la remise à niveau de l'assainissement collectif seront lancées dans les semaines à venir et permettront d'avoir une vision claire et précise du planning et du coût des travaux à entreprendre.

La communauté de communes Gespe-Adour-Alaric financera cette année la réfection de la rue du 8 mai, prévue sur le 4ème trimestre.

La fête locale aura lieu du 13 au 16 mai et sera de nouveau l'occasion de nous retrouver autour du programme (voir page 4) établi par les conscrits et Horgues Animations que je remercie chaleureusement pour leur engagement dans la vie du village.

Les activités du CCAS se multiplient : scrabble, marche, voyages,... (voir page 2), merci à toutes les personnes qui s'investissent et font vivre cette structure.

Nous faisons tout notre possible pour aider et soutenir le tissu associatif de notre village afin que Horgues ne soit pas un village dortoir. Nous proposons tous les mois diverses manifestations qui sont détaillées dans nos bulletins ou par des prospectus distribués par les employés communaux. Votre participation nombreuse à ces animations sont autant d'encouragements pour celles et ceux qui organisent ces moments de convivialité.

Nous avons pour la plupart choisi de vivre à Horgues pour diverses raisons et motivations : il nous appartient à mon sens d'essayer chacune et chacun d'entre nous en fonction de nos disponibilités d'aider à ce que notre spécificité de commune périurbaine perdure dans une société qui se déresponsabilise de plus en plus et où tout se fond dans tout.

Je sais que je peux compter sur vous et votre implication pour faire que notre village reste encore pour longtemps, un village calme, moderne et animé.

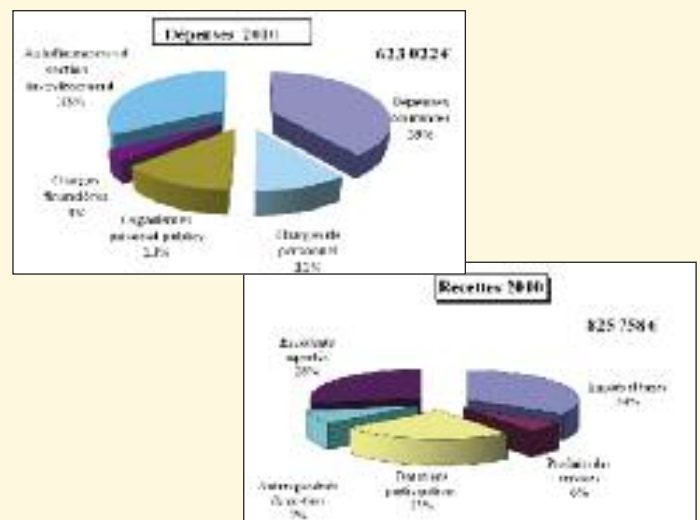


Bien cordialement,
Jean-Michel Ségnéré

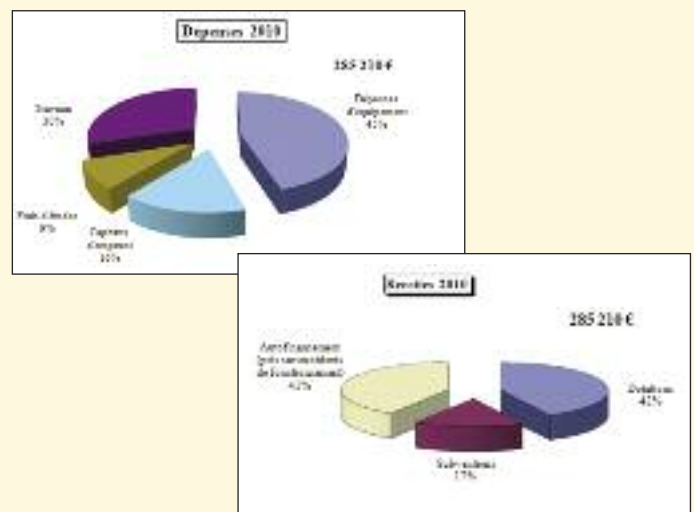
BUDGET 2010

Pas d'augmentation des taxes communales

BUDGET FONCTIONNEMENT



BUDGET INVESTISSEMENT



Nous clôturons les prévisions budgétaires 2010 avec un excédent de fonctionnement de 202 000 €.

Le détail des principaux investissements prévus au budget 2010 est repris en page 3. Le tableau ci-dessous détaille les taux des différentes taxes communales et intercommunales qui n'augmenteront pas cette année.

	4 taxes					
	Taxe habitation		Taxe foncier bâti		Taxe foncier non bâti	
Année	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Taux communal	7,60%	7,60%	13%	13%	50,82%	50,82%
Taux intercommunal	2,96%	2,96%	3,40%	3,40%	20,24%	20,24%
TOTAL	10,56%	10,56%	16,40%	16,40%	71,06%	71,06%

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera de 10,5% en 2010 (10% en 2009) compte tenu des informations communiquées par la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric, gestionnaire de la compétence déchets ménagers.

INFOS DU CCAS

LA VIE DES CLUBS :

Depuis début mars, les activités « scrabble » et « marche » se sont mises en place, de quoi faire marcher la tête ou les jambes selon les préférences et même aussi les deux.

Tous les **jeudis après-midi**, de 14h à 16h, madame Margotin anime l'atelier scrabble où déjà 8 à 10 personnes viennent cogiter et jouer avec les mots dans une ambiance particulièrement sympathique.

Tous les **vendredis matin**, à 10h30, madame Bourgade propose des promenades d'environ une heure et demi, pour l'instant au départ du lac de Horgues, mais d'autres possibilités seront envisagées par la suite. Une douzaine de personnes sont à chaque fois au rendez-vous et là encore, la convivialité est garantie.



- VOYAGE DE PRINTEMPS : SAMEDI 29 MAI dans le pays basque

Au programme de la journée :

Départ à 8h15 de Horgues et visite des grottes de Sare le matin

Déjeuner dans une cidrerie à Ascain

Départ pour le petit train de la Rhune à 15 h

Retour à Horgues vers 20h

TARIF : - 40 € pour les horguais

- 60 € pour les extérieurs

Dans la limite des places disponibles environ 55 personnes

Le tarif comprend :

- Le trajet en autocar, la visite des grottes de Sare, le déjeuner à la cidrerie (boissons incluses) et le petit train de la Rhune.

- **Inscriptions au plus tard le vendredi 21 mai 2010** au secrétariat de la mairie de Horgues au 0562451926.

IF

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES !

Ce lundi 05 avril, l'association « Les écuries de la Lande » avait déclaré l'ouverture officielle de la chasse... aux œufs de Pâques.

Beaucoup d'enfants et de parents étaient présents à cette première édition dans le village de Horgues : des résidents, d'anciens horguais, des nouveaux venus et même des habitants des villages voisins !!!

Le magnifique temps ensoleillé a permis aux enfants de pouvoir se divertir grâce aux parcours proposés : « cour de ferme » pour les tout-petits et « parcours sportif » pour les jeunes ados. Les très célèbres chaises musicales animées en partie par Antoine Sanz ont récompensé tous les participants. Les adultes n'ont pas été en reste puisqu'il leur a fallu participer à des jeux avec de vrais œufs ... Beaucoup de bonne humeur et de rires ...

Et pour terminer sur ce pur moment de convivialité comme nous les aimons tant, les membres de l'association ont invité les participants à une omelette pascalle nature, aux

pommes de terre ou aux oignons.

La municipalité tient à remercier la toute nouvelle association « Les écuries de la Lande » d'avoir eu l'idée d'organiser cette chasse aux œufs et remercie également ceux qui les y ont aidé : Antoine, Christine, Jeannot, Thierry et bien d'autres...

VPC



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Enfants des villages de Horgues et de Salles-Adour nés en 2006 et 2007

Les inscriptions auront lieu à l'école maternelle de Horgues :
lundi 07 juin et mardi 08 juin de 17h00 à 18h00
(ou sur rendez-vous en cas d'indisponibilité)

Pour inscrire votre enfant, vous devrez vous munir :

- D'un certificat d'autorisation de fréquentation de l'école délivré par la mairie de votre commune

- Du carnet de santé et de la photocopie des vaccinations

- Du livret de famille

- (D'un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école)

Pour plus d'informations, contactez Mme Sanroman, directrice de l'école maternelle par téléphone au 05 62 45 28 24 ou par mail à ecole-mat.horgues@wanadoo.fr

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

- ☞ Pose de barrières anti-stationnement place de la bascule
- ☞ Rénovation hangar pour rangement matériel de sport
- ☞ Elagage d'arbres Courcaillet et Eglise
- ☞ Réfection de la façade Nord et Est de la mairie
- ☞ Rénovation du puits dans la cour de la salle des fêtes
- ☞ Réfection des sanitaires du rez-de-chaussée de la mairie
- ☞ Pose de mobilier urbain : bancs
- ☞ Rénovation salle du conseil municipal et des mariages (en cours)
- ☞ Rénovation de l'Eglise (suite dégâts des eaux)
- ☞ Enfouissement de tuyaux pour irrigation du stade de foot
- ☞ Remise en état abribus rond point des lotissements
- ☞ Changement des menuiseries au rez-de-chaussée de la mairie



Façade Nord de la mairie
Avant



Après

VPC

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS INSCRITS AU BUDGET 2010

NATURE DES INVESTISSEMENTS	MONTANTS DES DEPENSES (T.T.C)	SUBVENTIONS
Frais d'études (aménagement mairie, PLU, construction salle des fêtes)	25 146€	
Aménagement de terrains (plantations arbres et arbustes 2ème tranche, irrigation terrain de foot)	11 750€	
Signalétique, mobilier urbain	17 000€	1 000€
Mobilier mairie, décorations Noël	16 000€	
Equipement informatique : école numérique rurale (ordinateurs, tableaux numériques..) + informatique mairie et bibliothèque	9 025€	
Eclairage public : rénovation 2ème tranche	7 500€	7 500 € (sur 15 000 € dont 7 500 € réalisés en 2009)
Equipements divers : défibrillateurs, sonorisation église....	10 500€	
Achat terrain salle des fêtes (inscrit 2009, facturé 2010)	52 000€	
Capitaux d'emprunt	44 735€	
Travaux mairie : salle du conseil municipal, menuiseries rez-de-chaussée, archives	76 000€	30 000€
Réalisation kiosque Place des Ormeaux	9 000€	Financé par la vente de 100 m ² d'une parcelle communale située sur la place
Budget annexe assainissement : étude pour le diagnostic du réseau assainissement collectif à rénover	36 000 €	21 000 €

SR

INTEMPÉRIES

Suite à la tempête Klaus de Janvier 2009, les Préfets ont décidé de créer, avec ERDF, un dispositif de « correspondant intempéries » dans chaque commune.

Le but est de permettre à ERDF d'accélérer le diagnostic pour faciliter le dépannage en cas d'évènement d'ampleur exceptionnelle.

Le « correspondant intempéries » fait le lien entre la Mairie et ERDF, participe à l'élaboration rapide par ERDF des premiers diagnostics grâce aux informations qu'il recevra des habitants (arbres déracinés, poteaux ou fils à terre.....), tient informé la population de l'avancement des travaux (dispositif à préciser).

Il rappellera les consignes élémentaires de sécurité (ne jamais s'approcher d'un fil à terre) et fera baliser les zones dangereuses

Le déclenchement de la procédure est à l'initiative de ERDF. Il sera demandé, dans ce cas, que les habitants n'appellent pas directement ERDF pour éviter la saturation des cellules de crise, mais les « correspondants intempéries ».

Cependant, en temps normal, les habitants ont un numéro pour dépannage : 0810333364 (inscrit sur les factures)

Les procédures se mettent actuellement en place dans tout le département, nous vous en précisons les détails dès que possible.

Les « correspondants intempéries » pour la commune de Horgues seront : Louis MARTIN, titulaire, Jean-Michel SÉGNERÉ, suppléant.

LM

HORGUES EN FÊTE : 13, 14, 15 ET 16 MAI 2010

Tous les jours, fête foraine avec manèges pour petits et grands sur le parking du centre commercial

LE JEUDI 13 MAI :

dès 8h00, vide-greniers au stade de foot (renseignements au 06 03 55 14 31)
dès 19h30, apéritif et repas animé par le podium « Clin d'Œil ».

LE VENDREDI 14 MAI :

à 22h30, bal animé par le podium « Antigone »

LE SAMEDI 15 MAI :

à 15h00, animations à la salle des fêtes pour les enfants, suivi d'un goûter offert par « Horgues Animations »



à 17h00, apéritif tapas animé par les chanteurs pyrénéens « Au près de chez vous »
à 22h30, bal animé par le podium « Deelite »

LE DIMANCHE 16 MAI :

à 10h30, messe
à 11h30, dépôt de gerbe des conscrits au monument aux morts
à 12h00, apéritif offert par la municipalité au « Bar de la Place »
à 18h30, apéritif, place de la mairie, animé par les bandas « Bandas samba »
à 21h00, bal animé par le podium « Clin d'Œil »

VPC

CALENDRIER DE RAMASSAGE DU TRI SÉLECTIF

Le ramassage des ordures ménagères (container marron) s'effectue tous les samedis matins.

Le ramassage du tri sélectif s'effectue également le samedi matin dans les containers jaune ou bleu suivant le jour.

VPC

Container bleu		
15 mai	7 août	30 octobre
12 juin	4 septembre	27 novembre
10 juillet	2 octobre	

Container jaune		
22 mai	24 juillet	25 septembre
29 mai	31 juillet	9 octobre
5 juin	14 août	16 octobre
19 juin	21 août	23 octobre
26 juin	28 août	6 novembre
3 juillet	11 septembre	13 novembre
17 juillet	18 septembre	20 novembre

ÉTAT CIVIL



NOS BONHEURS

Le 19 mars 2010

Chloé **AMILLAT**

Le 26 avril 2010

Camille **LHUISSIER**



NOS PEINES

Le 18 avril

Georges **ROUSSE** - 56 ans



DÉCHETTERIE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 17 h

Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h

MÉMO

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Ouvert :

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi de 16h00 à 18h00 **Nouveau**

Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Permanence des élus

lundi, mercredi, vendredi de 18h à 19h 30

Monsieur le Maire tous les jours sur RdV

Tél 05 62 45 19 26

Fax 08 11 38 21 39

Email commune-de-horgues@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi : 16 h à 18 h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18 h

Jeudi : 16 h à 18 h

Vendredi : 10h à 12h et 15h à 18 h

Samedi : 10h à 12h **Nouveau**

Tél 05 62 45 19 48

À VOS AGENDAS...

FÊTE LOCALE

les 13, 14, 15 et 16 mai 2010

CONCERT DE GUITARE

le 29 mai 2010

ESCAPADE AU PAYS BASQUE

le 29 mai 2010

LA P'TITE VADROUILLE

le 6 juin 2010

FÊTE DE LA MUSIQUE

le 21 juin 2010

Place de l'église

FEU DE LA SAINT JEAN

le 26 juin 2010

VIDE GRENIERS

le 27 juin 2010

COURSE PATRICK PIRÈS

le 27 juin 2010 à 14 h 00

Rue St Honoré

DÉPART VIRÉES PYRÉNÉENNES

le 27 juin 2010 à 8 h 30

Centre Commercial



Conception et impression :

IMAGES Arts Graphiques

Bastillac Innovation 65000 Tarbes

Tél. : 05 62 51 05 31 • Fax : 05 62 44 19 05

E-mail : images65@wanadoo.fr